
Présents : Nicolas CAZABET, Sandrine DE VERBIZIER, Delphine DUCROS, Xavier FEUILLERAT, Pascal GUAY, Emmanuelle RAUFAST, Dominique ROUQUETTE-ALCARAZ, Philippe SOUQUET

Représentés : Joëlle GAILLARD par Philippe SOUQUET, Hermine SIRGANT par Emmanuelle RAUFAST

Excusés : Jean-Jacques CLOS-ARCEDUC, Mathilde HERNANDEZ

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le Compte-Rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2023.
- Approuvé le Compte-Rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2023.
- Approuvé le Compte Administratif 2022 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (Cf. ci-dessous), après rappel que le budget annexe du CCAS a été clôturé le 31/12/2021 et a été intégré au budget principal de la commune.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0	0	0	0	0	0
Opérations exercice	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
Résultat de clôture	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
Total cumulé	0	0	0	0	0	0
Résultat définitif	0	0	0	0	0	0

- Déclaré que le compte de gestion 2022 du CCAS dressé par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Voté les taux d'imposition 2023, tels que suivent :

- Taxe Foncière (bâti) 29,96%
- Taxe Foncière (non bâti) 41,25%
- Taxe d'habitation 7,87%

- Voté les subventions versées aux Associations pour l'exercice 2023 (Cf. détail en suivant) :

• Association « Animation et Loisirs »	7 000 €
• MCS Rugby	2 000 €
• École de Sports	800 €
• ACCA	800 €
• AAPPMA	300 €
• BCM Tennis	400 €
• MCS Gymnastique	200 €
• MCS Montagne	150 €
• MCS Pétanque	150 €
• ACPA-SPA du Comminges	452.90€
• Restaurants du Cœur	200 €
• Association Cantonale Vulgarisation Agricole (ACVA)	100 €
• Subventions voyages scolaires (OCCE Coop.Scolaire Cassagne/Mazères/ Marsoulas/Collège)	400 €
	12 952.90€

- Accepté le principe de la vente à M. Michaël Thierry Robert ORTHLIEB, de la parcelle cadastrée section C N°1210 (chemin de ronde attenant à la propriété de l'acquéreur), et ce en vue de régulariser l'emprise cadastrale du Chemin de Ronde.
Cette cession est proposée à Monsieur Michaël Thierry Robert ORTHLIEB au prix d'UN EURO (1,00 €) symbolique et selon un contrat en mains, aux termes duquel tous les frais notariés, droits et émoluments seront à la charge du vendeur, soit, la commune de CASSAGNE.
- Approuvé l'avant-projet du SDEHG quant aux travaux d'effacement des réseaux, rue de la Bascule, route de Marsoulas – RD62 ; la commune s'est engagée sur sa participation financière comme suit :

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune est estimée à **49 635 €**, cette dernière se décomposant de la manière suivante :

• Pour la partie électricité :		
• TVA (récupérée par le SDEHG)		18 700 €
• Part SDEHG		74 800 €
• Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)		25 175 €
Total		118 675 €
• Pour la partie éclairage :		
• TVA (récupérée par le SDEHG)		8 662 €
• Part SDEHG		22 000 €
• Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)		24 460 €
Total		55 122 €

En outre, les travaux seraient réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la commune pour la partie télécommunication est de **48 125 €**. Le détail est précisé dans la convention jointe en annexe, à conclure entre le SDEHG, Orange et la commune.

- Approuvé le Budget Primitif 2023, comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition	Chapitre	Libellé	Proposition
Section de fonctionnement					
011	Charges à caractère général	223 736.80	013	Atténuation de charges	0
012	Charges de personnel	209 217.32	70	Produits des services	128 144.00
65	Autres charges de gestion courante	154 118.46	73	Impôts et Taxes	262 058.00
66	Charges financières	2 200.00	74	Dotations et participations	99 016.00
67	Charges exceptionnelles	1 850.00	75	Autres produits de gestion courante	12 900.00
68	Dotation aux amortissements	1 342.00	76	Produits financiers	0
042	Dotations aux amortissements	2 670.00	77	Produits exceptionnels	187.00
023	Virement section investissement	147 191.96	002	Excédent de fonct reporté	240 021.54
<i>Total Dépenses Fonctionnement</i>		742 326.54	<i>Total Recettes Fonctionnement</i>		742 326.54
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition	Chapitre	Libellé	Proposition
Section d'investissement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	001	Excédent d'investissement reporté	10 324.95
13	Subventions d'investissement	0	10	Dotations, fonds divers et réserves	6 350.56
16	Emprunts et dettes assimilées	15 160	13	Subventions d'investissement	7 710.84
21	Immobilisations corporelles	173 000	16	Emprunts et dettes assimilées	116 581.69
458101	Opérations sous mandat	100 000	021	Virement de la section fonct	147 191.96
<i>Total Dépenses Investissement</i>		288 160.00	<i>Total Recettes Investissement</i>		288 160.00